



DEL- 2024 -035

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 11
Votants : 14**

OBJET :

**ETUDE CŒUR DE
BOURG - AVENANT**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 16 mai
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2024
PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M
GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., , M
BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme
JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., M
DUGUÉ V., Mme HERBRETEAU M-A, Mme PASQUEREAU C.,

POUVOIRS :

M DUGUE V. a donné pouvoir à Mme BARON A.
Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme DURAND A.
Mme PASQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme LAMBERT B.

SECRETAIRE : Mme LAMBERT B.

Suite à l'étude Cœur de bourg réalisée par le cabinet Citté Claes, un avenant doit être validé.

	Montant initial	Avenant	Montant final
Marché du 4 avril 2023	27 850 € HT		
Réunion de présentation au Conseil Municipal		550.00 € HT Citté Claes 400 € HT Amenatys	
Réunion supplémentaire		450 € HT Aménatys	
Réunion de concertation ouverte à tous		650 € HT Citté Claes	
Exposition 4 panneaux A1 à A0		- 1 500 € HT Citté Claes	
Total			28 400 € HT

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant cité ci-dessus
- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier le marché

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 21 MAI 2024

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 22 MAI 2024

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN

